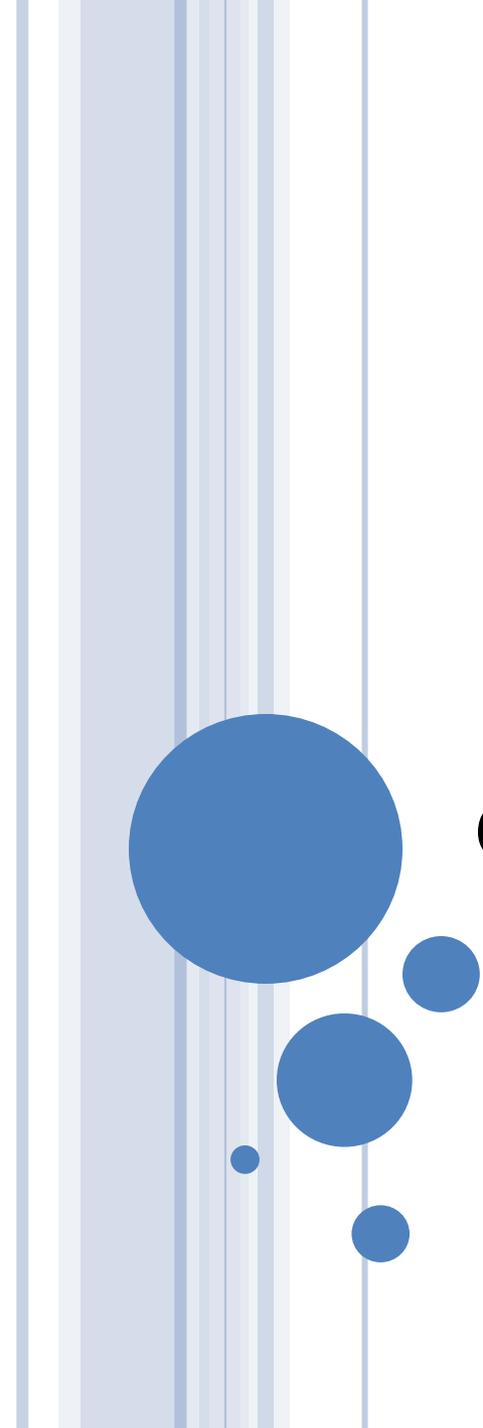


Transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap

*Comité de pilotage national
du 29 janvier 2019*

ORDRE DU JOUR

- *Accueil-café (13h-13h10)*
- *Ouverture du comité de pilotage (13h10-13h20)*
 - I. Raconter 2018 pour commencer...** (13h20-14h10)
 - II. Des images pour témoigner...** (14h10-15h05)
 - III. 2019 pour avancer...** (15h05-15h50)
 - IV. Des mots pour le dire, des mots pour le faire...** (15h50-16h25)
- *Clôture (16h25-16h30)*



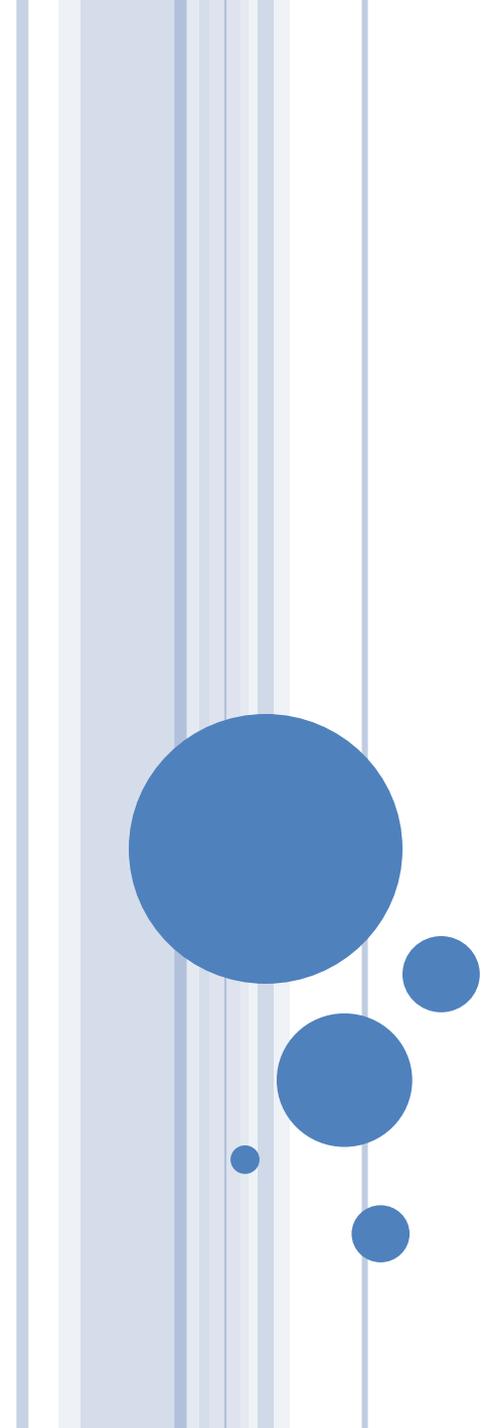
Ouverture du comité de pilotage

SOPHIE CLUZEL

*SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE EN
CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES*

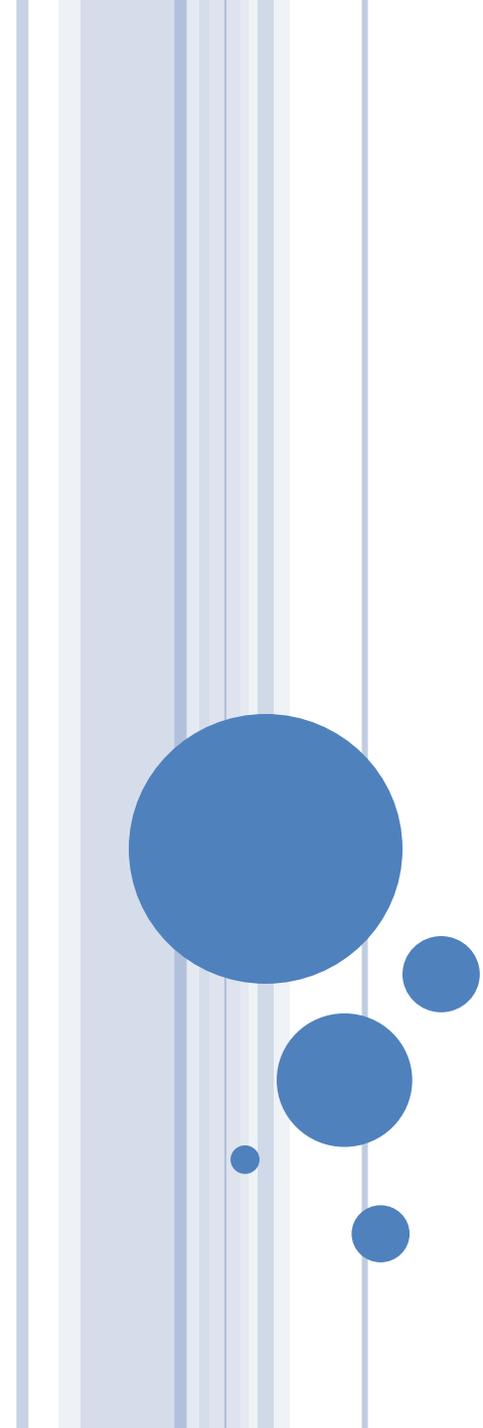
FRÉDÉRIC BIERRY

*PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-
RHIN ET DE LA COMMISSION SOLIDARITÉS ET AFFAIRES
SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE
FRANCE*



1

Raconter 2018 pour commencer...



1.1. Développement des réponses inclusives

DES RÉPONSES INCLUSIVES : POUR QUOI FAIRE ?

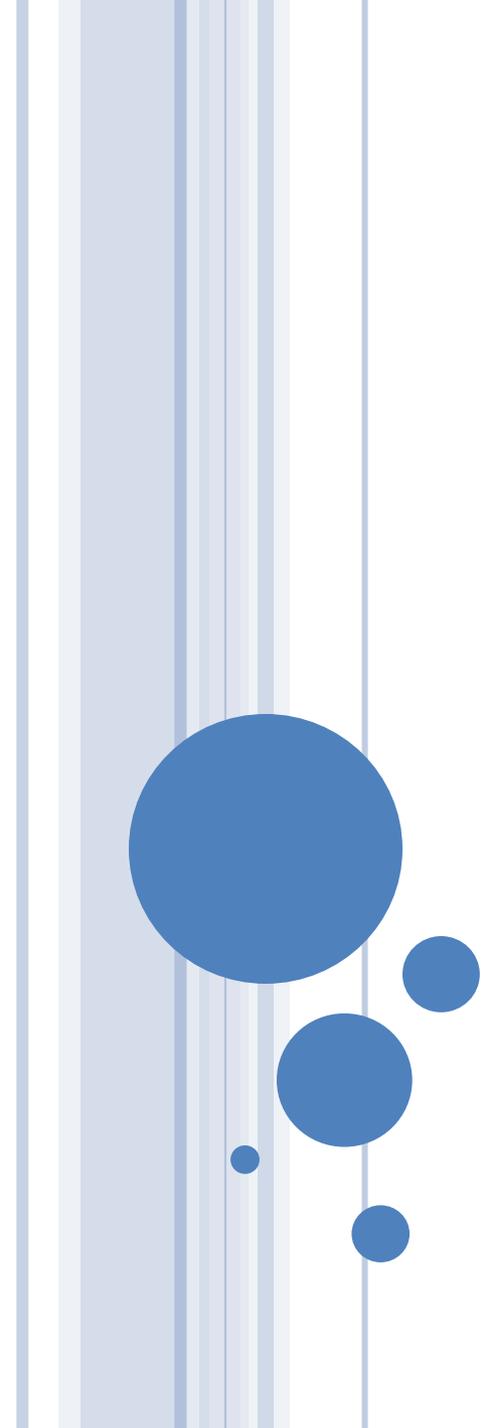
- **Dépasser la logique des « places » qui ne permet pas aujourd'hui :**
 - D'éviter les ruptures de parcours
 - De sécuriser les parcours de vie en milieu ordinaire
- **Diversifier la palette des réponses pour permettre une liberté de choix**
- **Sortir des cloisonnements administratifs et financiers pour mieux répondre aux attentes des personnes et des familles :**
 - En proposant une offre plus souple, plus modulaire et ajustée en fonction des besoins
 - En permettant à chacun d'être accompagné dans la cité, quel que soit le lieu de vie choisi
 - En mobilisant l'expertise des professionnels du secteur médico-social au service de l'adaptation de l'environnement

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PCPE

- **Objectif : apporter des réponses souples et modulaires :**
 - En formalisant un projet individuel d'accompagnement
 - En délivrant des prestations aux personnes à partir de l'offre médico-sociale et sanitaire territoriale, notamment via une prise en charge financière des prestations libérales non remboursées par l'assurance maladie (sans reste à charge)
 - En coordonnant les interventions pour garantir la cohérence et la continuité des parcours
- **Déploiement territorial : 106 PCPE au 31 juillet 2018**
- **Renforcement de l'enveloppe de prévention des départs en Belgique :**
 - + 15 M€ de crédits nouveaux (doublement de l'enveloppe 2017) pour accompagner les situations individuelles complexes notamment via la création de PCPE
- **Animation d'une journée nationale PCPE organisée en septembre 2018 :**
 - Faire connaître les bonnes pratiques grâce aux témoignages de personnes accompagnées et de professionnels de terrain pour favoriser leur développement.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'HABITAT INCLUSIF

- **Objectif** : offrir une alternative entre l'hébergement institutionnel dans un établissement médico-social et le logement individuel en milieu ordinaire
 - En sécurisant l'accompagnement à partir d'une mise en commun de la PCH et/ou de l'intervention coordonnée de services de type SAVS/SAMSAH
 - En luttant contre l'isolement grâce à un projet de vie sociale et partagée
- **Expérimentation d'habitat inclusif par les ARS lancée en 2017 : 1 M€ mobilisé en 2017 et 2018**
- **Rôle de l'Observatoire de l'habitat inclusif** pour faire émerger les freins et participer à l'élaboration de l'art.129 de loi Elan et des textes d'application
- **Définition de l'habitat inclusif et mise en place de nouveaux leviers de financement dans la loi ELAN**
 - Définition de l'habitat inclusif qui « consiste en un mode d'habitation regroupé, assorti d'un projet de vie sociale et partagée défini par un cahier des charges national »
 - Création d'un forfait pour financer le projet de vie sociale et accompagnée de l'habitat inclusif : 15 M€ prévus en 2019



1.2. Accélération du changement

LANCEMENT DES TERRITOIRES 100% INCLUSIFS (1/3)

- Une démarche pragmatique permettant de rassembler les forces présentes à un niveau départemental ou infra-départemental dans le cadre d'un **appel à manifestation d'intérêt**.
- Au-delà d'une approche médico-sociale, **c'est l'ensemble des dimensions de la vie sociale qui doit pouvoir évoluer dans un objectif de promotion de la citoyenneté et d'accessibilité universelle**. L'école, la vie étudiante, le logement, l'emploi, la mobilité, la vie sociale, le sport, la culture, les loisirs, sont autant de champs à intégrer dans une politique 100% inclusive.
- L'objectif de cette démarche est de mobiliser les territoires témoignant d'un **engagement politique fort, partenarial et innovant**. Cette initiative vise à favoriser l'avancée à un rythme plus soutenu vers une société inclusive sur des **territoires « démonstrateurs »**.

LANCEMENT DES TERRITOIRES 100% INCLUSIFS (2/3)

- Les apports de cette reconnaissance : **soutenir et faciliter**
 - Valorisation de la démarche engagée
 - Association privilégiée aux chantiers nationaux
 - Identification d'interlocuteurs nationaux
 - Appui de chaque ministère et des services déconcentrés sur le terrain, notamment par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires au handicap
 - Engagement des interlocuteurs nationaux à rechercher des possibilités de souplesses et de dérogations (en termes de cadre juridique, de modalités de financement...) à partir des besoins exprimés

LANCEMENT DES TERRITOIRES 100% INCLUSIFS (3/3)

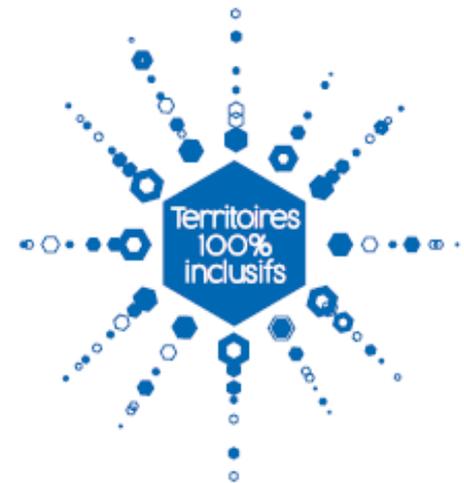
○ 29 candidatures :

- 3 territoires pilotes (le territoire de Belfort, le territoire de la Manche et le territoire de la Gironde)
- 25 territoires engagés
- 1 territoire potentiel

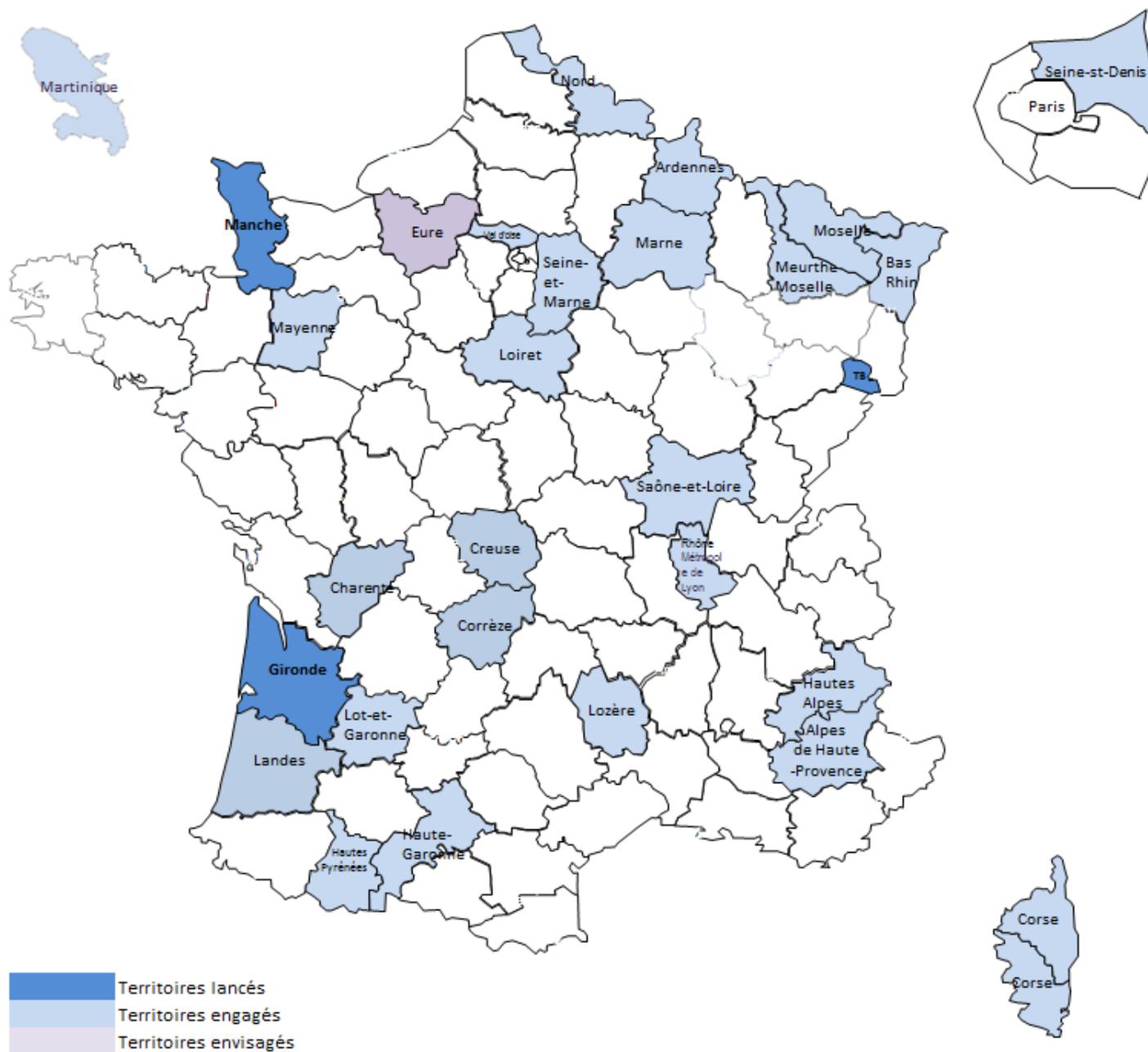
- Toutes les régions métropolitaines sont couvertes à l'exception de la Bretagne, avec une forte mobilisation dans le Grand Est et la Nouvelle Aquitaine

- Candidatures portées par les ARS et/ou les départements associant de nombreux autres partenaires :

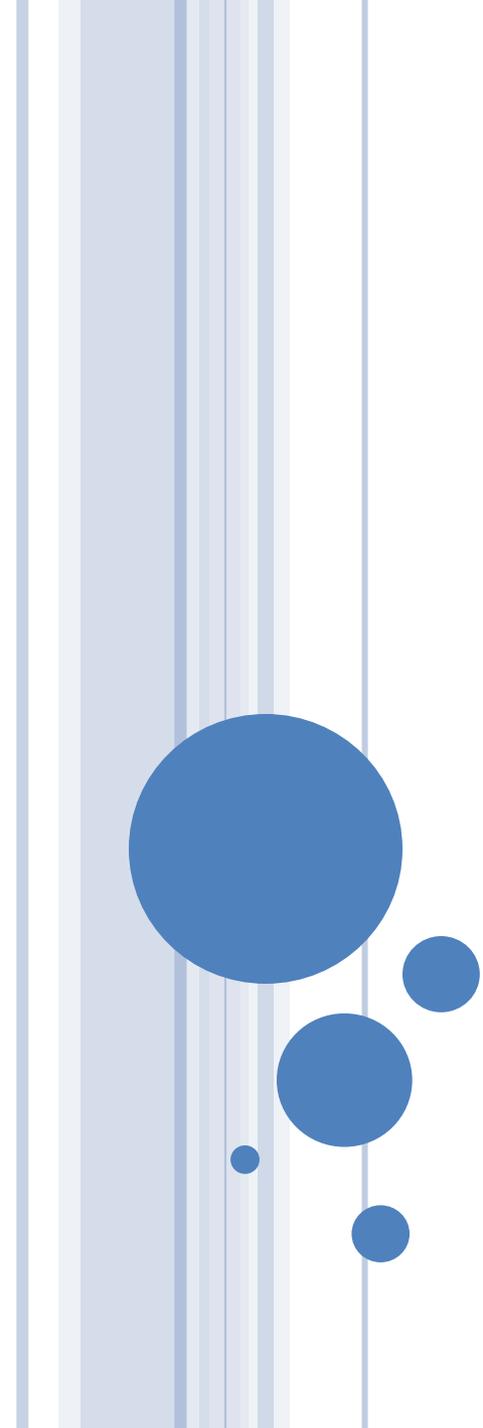
- Associations
- Education nationale
- MDPH
- Communes et intercommunalités
- Pôle emploi, Agefiph, Fiphfp
- Hôpital



CARTE DES TERRITOIRES 100% INCLUSIFS



*RETOUR DE L'ARS BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTÉ SUR LA DÉMARCHE DANS LE
TERRITOIRE DE BELFORT*



1.3. Accompagnement et pilotage

ANIMATION DES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION

- **Comités techniques sectoriels des ARS, dont une réunion conjointe médico-social/sanitaire :**
 - Partage des bonnes pratiques et plus grande transversalité
- **Atelier national de recomposition de l'offre associant les ARS, les départements et les têtes de réseau des organismes gestionnaires :**
 - Travaux portant sur les indicateurs, la scolarisation, la réforme des autorisation et les CPOM
- **Réunion nationale ARS/DIRECCTE/DRJSCS en présence de Sophie CLUZEL :**
 - Valorisation des actions conjointes entre les trois réseaux pour l'accès au droit des personnes
- **Séminaire de rentrée CNSA/DGCS/DGESCO à destination des Rectorats/ARS/MDPH :**
 - Partage d'expériences à partir d'exemples concrets
- **Premières rencontres nationales CNSA-Départements...**

*RETOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE
FRANCE SUR LES RENCONTRES CNSA-
DÉPARTEMENTS ET D'AUTRES ACTIONS 2018*

CONVENTIONNEMENT ENTRE LA CNSA ET LES OPCA/LE CNFPT

- Mobilisation de la formation en tant que levier essentiel de **l'accompagnement du changement des pratiques** et du renforcement des compétences des équipes
- **Délégation de 30 M€/an** aux organismes finançant la formation professionnelle :
 - Champ Aide à domicile : UNIFORMATION et AGEFOS-PME
 - Champ ESMS : UNIFAF, ACTALIANS, ANFH, CNFPT
- **Les objectifs des nouvelles conventions 2018-2020 :**
 - Développement d'actions de formation plus innovantes et croisées
 - Meilleure articulation avec les travaux régionaux impulsés notamment par les ARS
 - Renforcement de la place des personnes dans la formation des professionnels et au sein des établissements et services médico-sociaux

PILOTAGE DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE (1/2)

- **Inscription dans les nouveaux programmes régionaux de santé de 3 indicateurs emblématiques de la transformation :**
 - La réduction de 20% par an du nombre d'adultes maintenus en ESMS pour enfants au titre de l'amendement Creton
 - L'augmentation à 50% du taux de scolarisation à l'école des enfants accompagnés en établissements spécialisés d'ici à 2022
 - L'augmentation de la part des services proposant un accompagnement en milieu ordinaire dans l'offre médico-sociale à 50%
- **Organisation de dialogues de gestion entre la CNSA et les Agences régionales de santé** au premier trimestre de chaque année afin de suivre la mise en œuvre des politiques médico-sociales en région
- **Déploiement du système d'information de suivi des orientations ViaTrajectoire** devant permettre une meilleure visibilité de l'offre :
 - 17 régions engagées, 43 territoires départementaux ayant mis en œuvre leur solution

PILOTAGE DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE (2/2)

- **Finalisation des textes relatifs à la réforme des autorisations**

:

- Simplification permettant de faciliter la mise en œuvre de parcours adaptés
- Principales évolutions : nombre limité de spécialités par type de handicap, principe d'accueil des personnes avec troubles associés, possibilité pour tout établissement de proposer un accompagnement en milieu « ordinaire »...

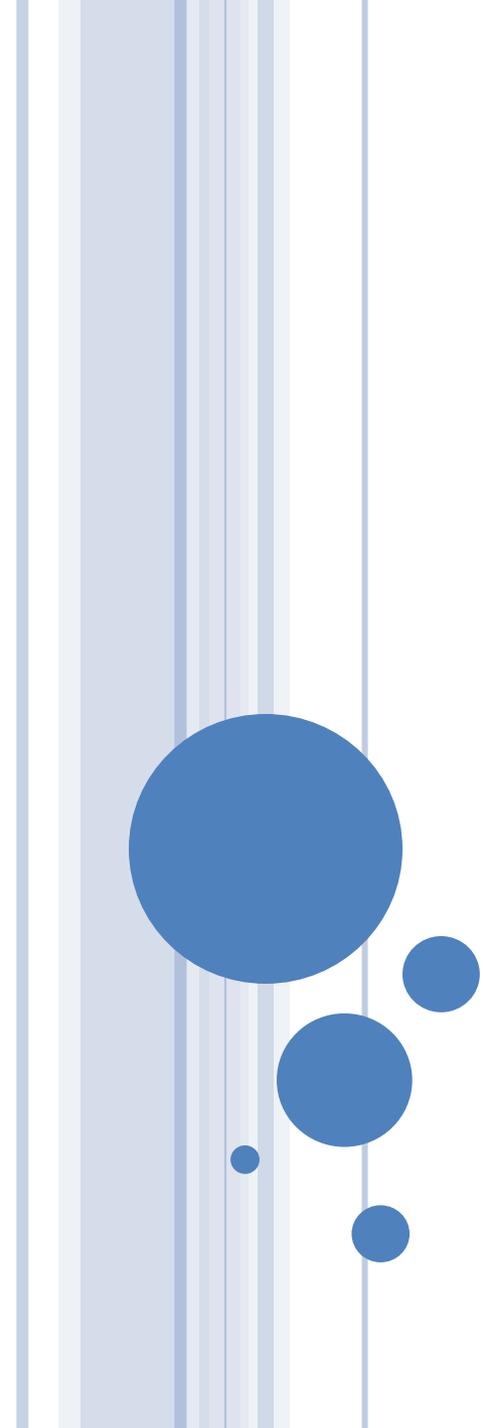
- **Elaboration du guide de mesure d'activité :**

- Visant à accompagner le passage à une logique de « parcours » et de « réponse accompagnée », ce guide propose des « conventions de mesure de l'activité » en cohérence avec le développement d'une offre plus séquentielle et modulaire

- **Elaboration d'un tableau de bord avec des indicateurs de suivi de la transformation de l'offre portant sur :**

- L'offre de services et notamment les réponses inclusives
- L'assouplissement du cadre

=> *Pour objectiver, poser des jalons et évaluer...*

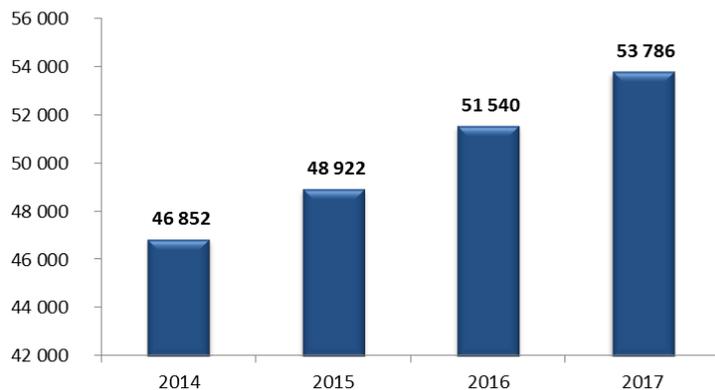


*Zoom sur l'offre et son
évolution*

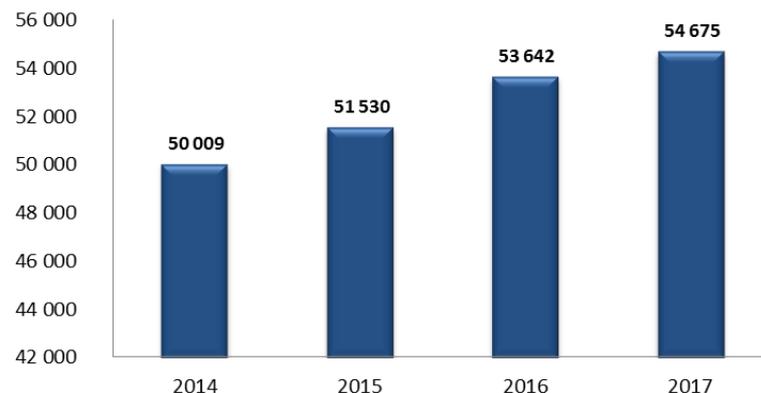
LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES (1/3)

- Le nombre de places en services en constante progression...

Nombre de places en services pour enfants

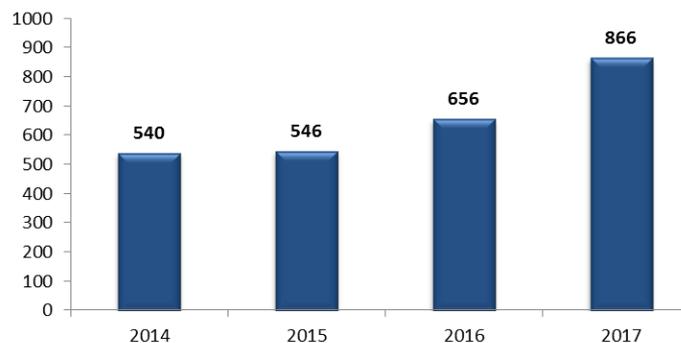


Nombre de places en services pour adultes



- L'offre en SPASAD se développe même si celle-ci demeure modeste...

Nombre de places de SPASAD pour personnes en situation de handicap

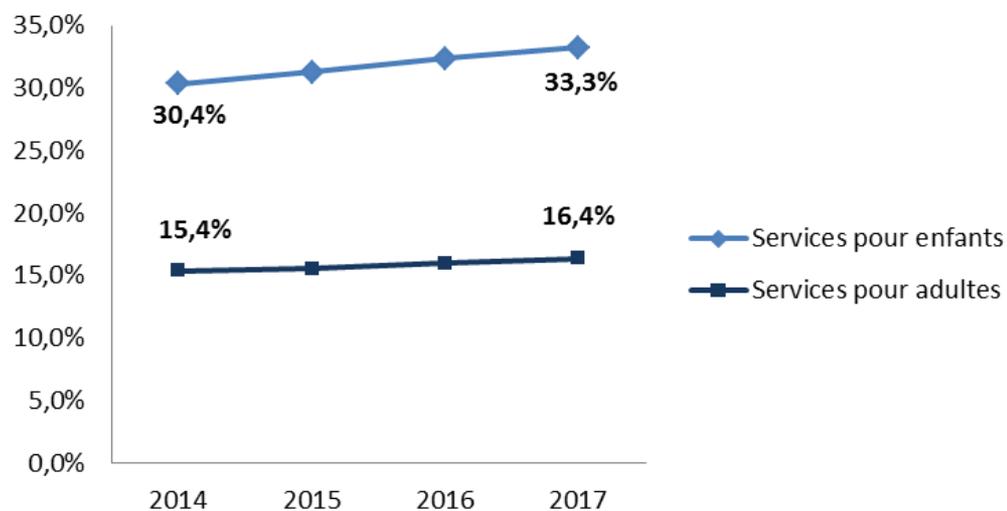


LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

(2/3)

- Une lente évolution de la part des services dans l'offre globale, qui demeure par ailleurs faible...

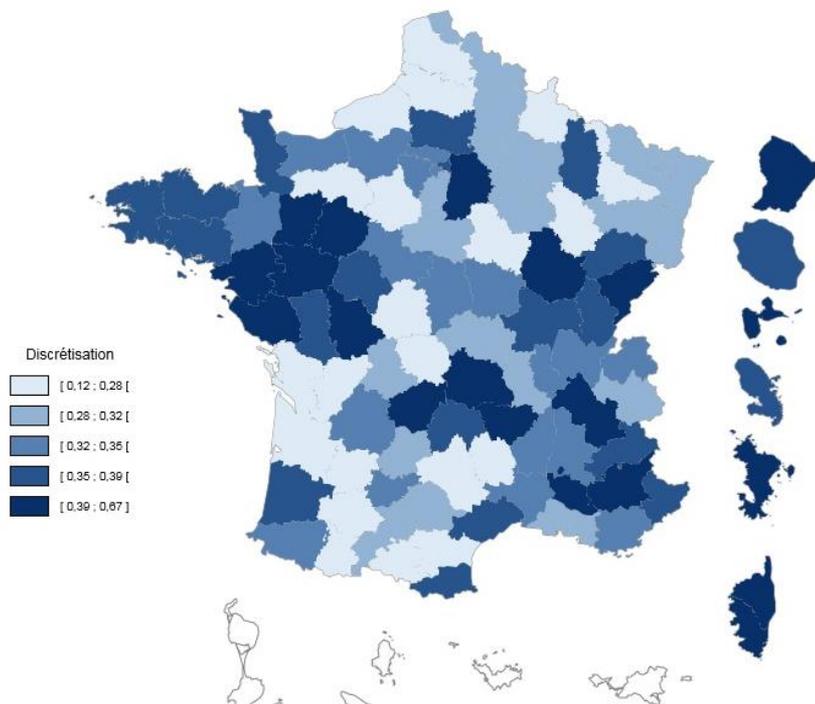
Part de places en services dans l'offre globale



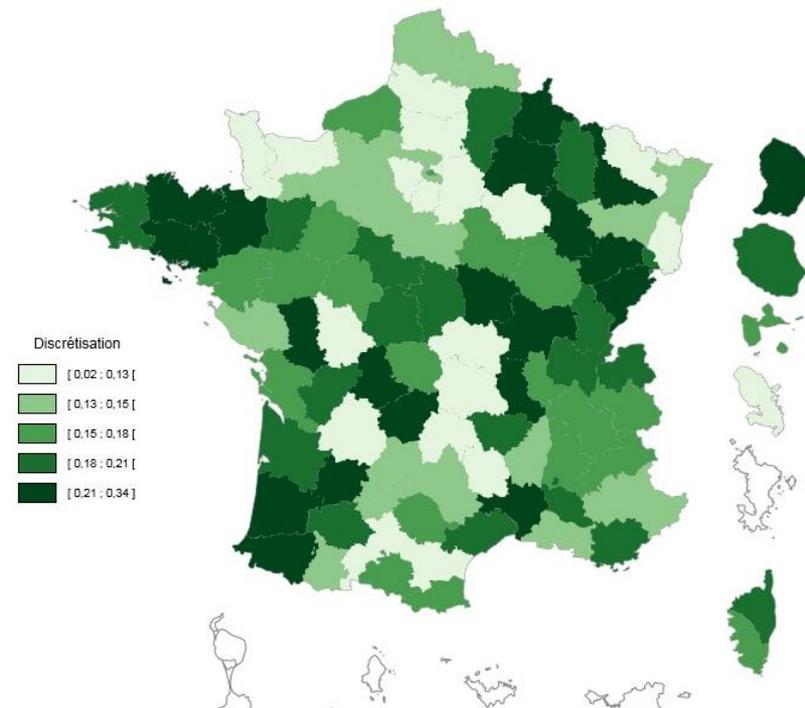
LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES (3/3)

- Et inégale en fonction des territoires...

Part de places en services pour enfants
par département - France entière (2017)



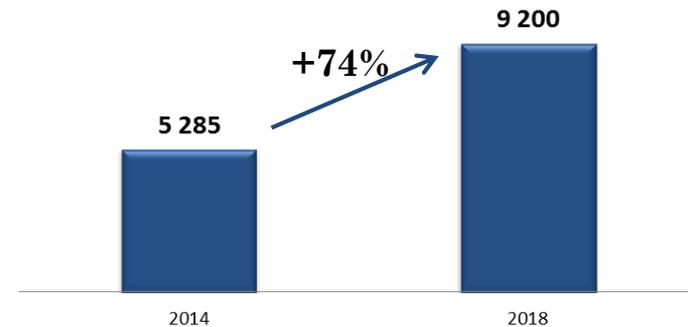
Part de places en services pour adultes (2017)
par département - France entière



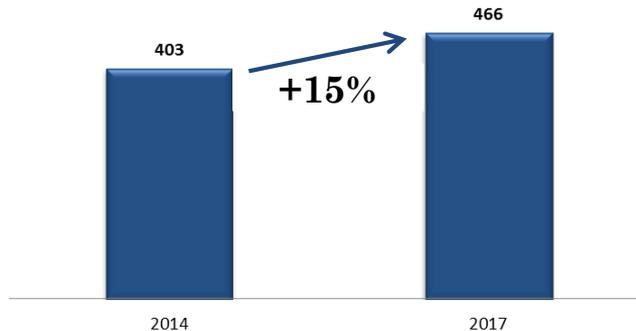
DE NOUVELLES REPONSES EN PLEIN ESSOR (1/2)

- Forte progression du nombre d'élèves scolarisés en unité d'enseignement externalisée, qui sont au nombre de **9 200** à la rentrée 2018
- **106 PCPE** au 31 juillet 2018

Nombre d'élèves scolarisés en unité d'enseignement externalisée



Nombre de Groupes d'entraides mutuelle

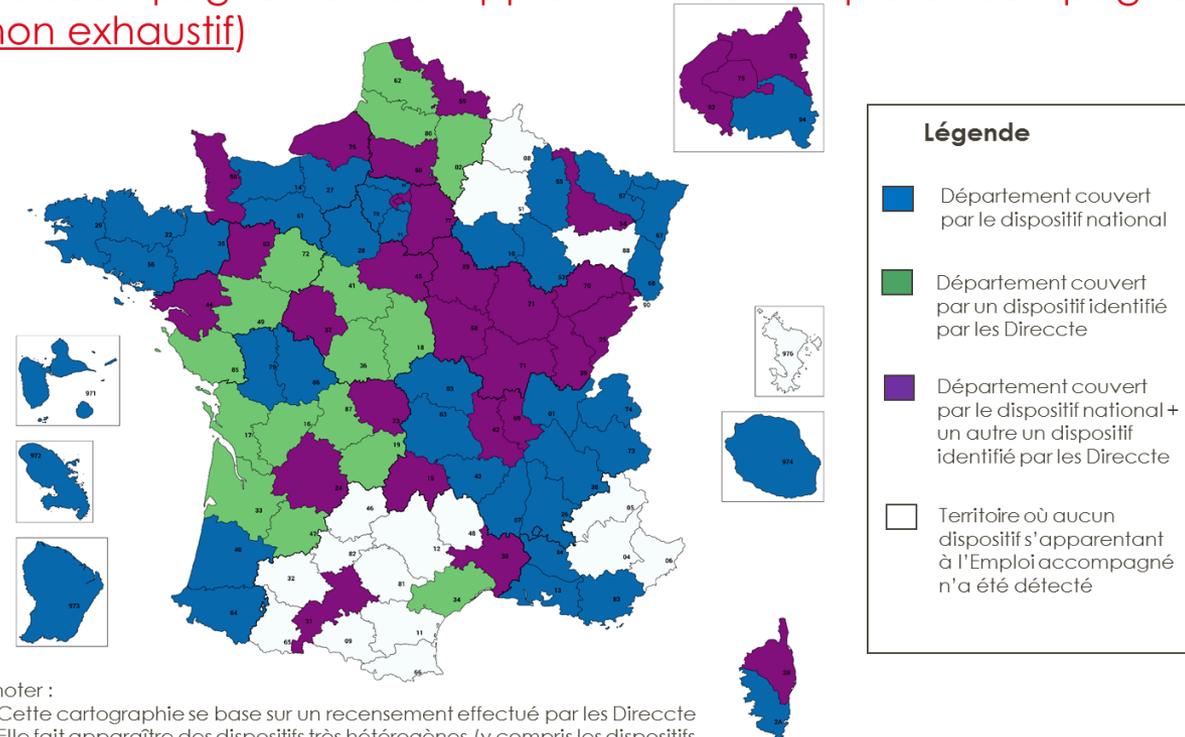


- Développement de l'offre de GEM avec **466 structures** en 2017
- **3 764** places en accueil temporaire à disposition des personnes en 2017

DE NOUVELLES REPONSES EN PLEIN ESSOR (2/2)

- 54 structures d'emploi accompagné au 30 septembre 2018
- Au service de près de 800 personnes

Cartographie des départements couverts par un dispositif d'accompagnement se rapprochant de l'emploi accompagné (non exhaustif)



A noter :

- Cette cartographie se base sur un recensement effectué par les Direccte
- Elle fait apparaître des dispositifs très hétérogènes (y compris les dispositifs retenus via les appels à candidature qui sont également très hétérogènes)

LES OUTILS DE LA TRANSFORMATION (1/2)

- **Un assouplissement du cadre administratif:**
 - **Montée en puissance du dispositif d'orientation permanent permettant la construction de réponses modulables et dérogatoires si nécessaire :**
 - 837 plans d'accompagnement global (PAG) en 2017 et 619 au premier semestre 2018
 - Entre janvier et septembre 2018, 268 PAG ou situations critiques ayant bénéficié d'une dérogation, soit 13% (contre 176 et 8% en 2017)
 - **4 ARS bénéficiant de dérogations en matière d'appel à projet : Ile-de-France, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France (31 départements couverts et 41% de l'offre médico-sociale métropolitaine)**
 - Exemples de dispositifs innovants et inclusifs prévus par l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS Ile-de-France :
 - *Une extension de MAS hors les murs*
 - *Une plateforme de scolarisation externalisée permettant à des enfants autistes d'être scolarisés à l'école grâce à l'action conjointe de personnels du territoire*
 - *Extension de 10 places pour le SSIAD dans la perspective d'intervenir auprès de personnes handicapées très dépendantes qui seront hébergées dans des appartements situés dans une résidence intergénérationnelle*
 - *Transformation de places d'hôpital de jour en IME hors les murs et en places d'urgence pour répondre aux situations critiques (mutualisations de ressources sanitaires et médico-sociales).*

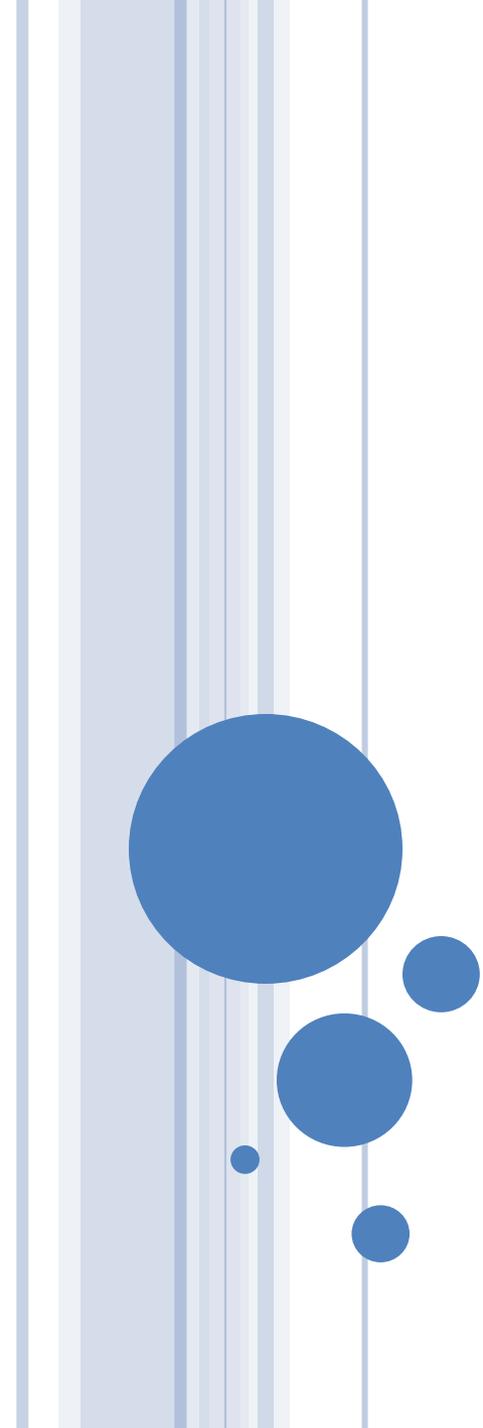
LES OUTILS DE LA TRANSFORMATION (2/2)

- **Un taux d'exécution de CPOM par rapport à la programmation s'élevant à près de 50% en 2017 avec un défaut de visibilité sur la part de l'offre totale sous CPOM**
 - Contractualisation autour d'objectifs précis, notamment de transformation
 - Des marges de manœuvre pour le gestionnaire afin de développer une offre plus modulaire et souple

- **Une difficile appropriation de la réforme des autorisations : seulement 21% des arrêtés d'autorisation conformes aux nouvelles nomenclatures sur la période juin-septembre 2018**

*ACTIONS CONDUITES EN 2018 PAR LES
DÉPARTEMENTS*

*ACTIONS CONDUITES EN 2018 PAR LES
ASSOCIATIONS*



2

**Des images pour
en témoigner ...**

MAISON DES RÉPITS « VILLA

GRENADINE »

FONDATION ST-JEAN-DE-DIEU

« LES ÉDUCATEURS VIENNENT À LA MAISON PRENDRE EN COMPTE TOUT CE QU'ON A À DIRE POUR QUE LE LIEN PUISSE SE CRÉER ET SE FAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ D'UN POINT DE VUE MORAL, PHYSIQUE ET AFFECTIF SURTOUT. NOUS, ON ARRIVERA À PRENDRE DU RÉPIT SI ON SAIT QUE L'ENFANT EST EN SÉCURITÉ»

MAMAN DE WILLIAM, QUI BÉNÉFICIE D'UN ACCUEIL À LA MAISON DES RÉPITS

ECHANGES AVEC GARANCE V., MEMBRE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ET MADAME LAURENCE H., MAMAN DE MATHILDE ET CONSTANTIN ACCUEILLIS EN SÉJOURS DE RÉPIT À LA VILLA GRENADINE

PLATEFORME DE SERVICES *FONDATION OVE*

«MON COORDONNATEUR DE PROJET ET DE PARCOURS M'AIDE POUR MON PROJET PROFESSIONNEL, POUR LE PARCOURS SANTE, POUR TROUVER UN LOGEMENT POUR PLUS TARD»

ROMAIN M., JEUNE ACCOMPAGNÉ PAR LA PLATEFORME

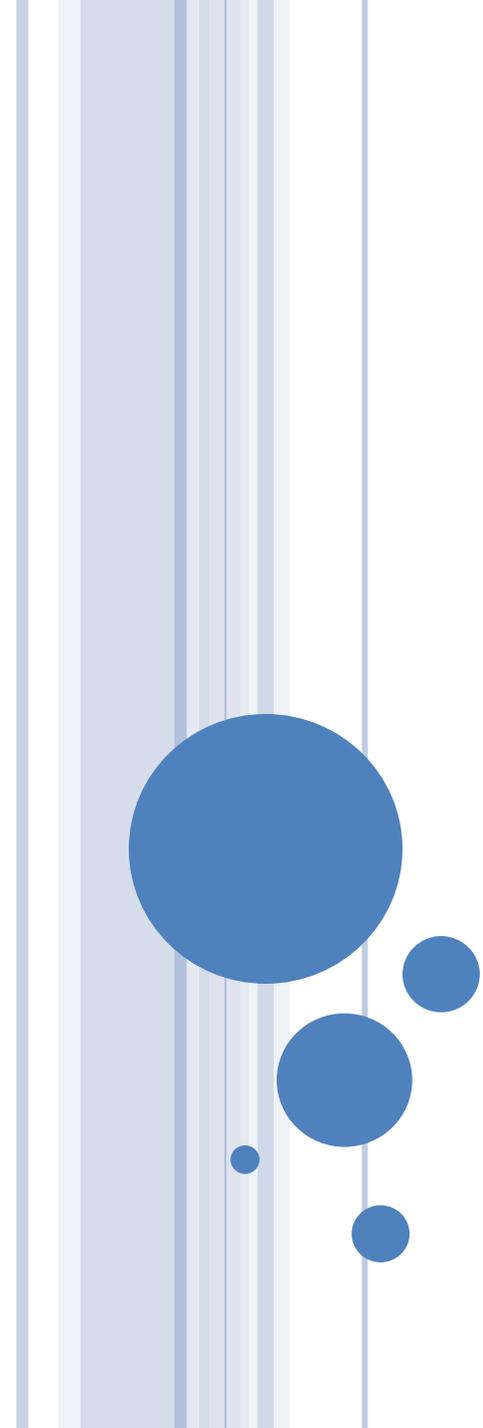
*RETOUR DE L'ARS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SUR
LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES OFFRES DE
SERVICES*

CENTRE DE RESSOURCES RÉGIONAL ET
ASSISTANT AU PROJET DE VIE
TRISOMIE 21 NOUVELLE AQUITAINE

« ON A VU UN NET CHANGEMENT DANS SON POSITIONNEMENT VIS-À-VIS DE NOUS, PARENTS : ELLE S'EST AFFIRMÉE »

MAMAN DE MARION, QUI BÉNÉFICIE D'UN ACCOMPAGNEMENT AU PROJET DE VIE

*RETOUR DE L'ARS NOUVELLE AQUITAINE SUR
LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES
FONCTIONS DE TYPE « ASSISTANT AU PROJET
DE VIE »*



3

2019 pour avancer ...

AXE 1 : DONNER À VOIR ET EXPLIQUER

- **Poursuivre le suivi de la transformation en l'élargissant aux indicateurs** spécifiques aux établissements et services relevant **des conseils départementaux**
- **Organiser un laboratoire de l'innovation autour de la sémantique de la transformation** pour tester avec des personnes un vocable rénové et simplifié
- **Valoriser sur le site handicap.gouv.fr** les principaux objectifs de la transformation et **les expériences territoriales réussies**

AXE 2 : POURSUIVRE L'ENRICHISSEMENT DES RÉPONSES INCLUSIVES

- **Mesurer la satisfaction des personnes pour permettre l'adaptation continue des besoins à travers une enquête de satisfaction de la HAS**
- **Généraliser l'habitat inclusif à l'ensemble des territoires**
- **Développer les PCPE dans une logique de correction des inégalités territoriales**
 - Homogénéisation du taux d'équipement
 - Respect de la trajectoire permettant d'avoir 200 PCPE en 2020
- **Développer les services :**
 - Respect de la trajectoire permettant d'atteindre 50% des places en services en 2022
- **A partir d'expériences existantes, modéliser de nouvelles réponses :**
 - Nouveaux dispositifs : maisons de répit, plateformes, coopération dans l'école
 - Nouvelles fonctions de type « assistant au projet de vie », « agenceur de solutions »,

AXE 3 : POURSUIVRE L'ASSOUPLISSEMENT DU CADRE POUR LEVER LES FREINS ADMINISTRATIFS ET ORGANISATIONNELS

- **Identifier un socle commun en matière de CPOM à partir de bonnes pratiques**
- **Simplifier des modes de financement notamment pour les dispositifs co-tarifés :**
 - Ex : l'article 63 de la loi de finances de la sécurité sociale 2019 permet à titre expérimental pour 5 ans aux autorités compétentes (agences régionales de santé ou conseils départementaux) d'organiser par convention au profit de l'une d'entre elles la délégation de la tarification d'établissements et services médico-sociaux
- **Favoriser les orientations par les MDPH en mode parcours**

AXE 4 : FÉDÉRER LES ACTEURS ET FORMER LES PROFESSIONNELS

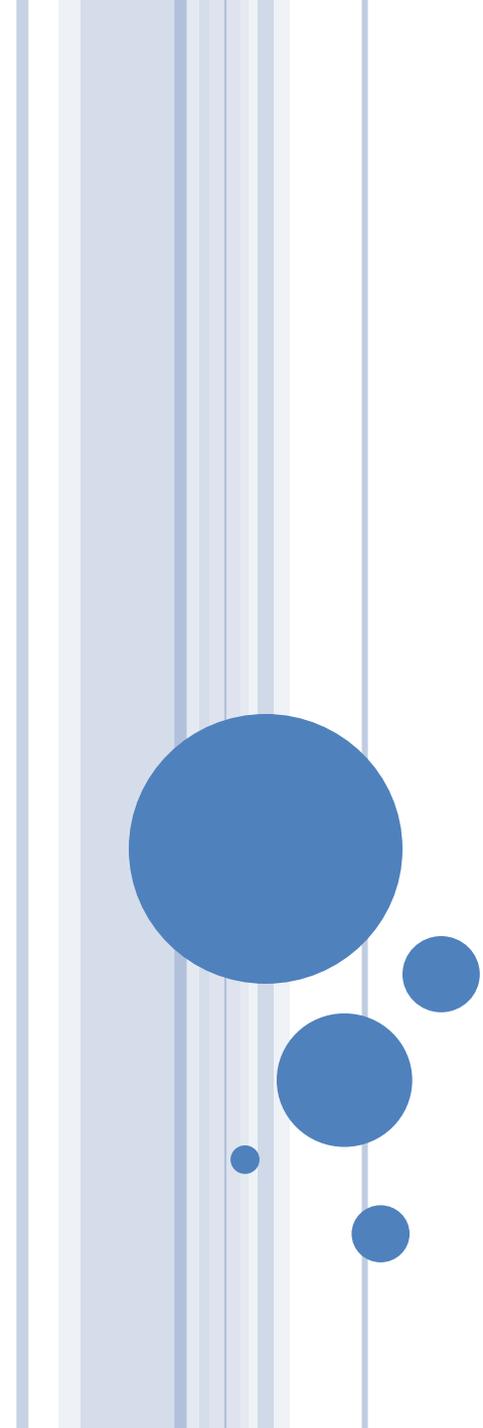
- **Proposer une offre de service par une équipe nationale d'appui au service des interlocuteurs ARS/CD**
- **Signer une convention cadre nationale engageant les réseaux de gestionnaires d'ESMS pour accélérer la démarche de transformation et accompagner les professionnels**
- **Signer un engagement de développement de l'emploi et des compétences avec les branches professionnelles du secteur**
- **Réaliser un kit pédagogique à destination des organismes de formation des travailleurs sociaux**

AXE 5 : ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT AVEC LE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE DES TERRITOIRES 100% INCLUSIFS

- Organiser l'appui interministériel aux territoires par l'équipe nationale d'appui (cf. axe 4) en lien avec les Hauts-fonctionnaires au handicap et à l'inclusion**
- Organiser une journée nationale des territoires 100% inclusifs**
- Suivre la réalisation concrète des feuilles de route territoriales, valoriser les pratiques innovantes et concourir à leur modélisation**

ACTIONS ENVISAGÉES EN 2019 PAR LES DÉPARTEMENTS

ACTIONS ENVISAGÉES EN 2019 PAR LES ASSOCIATIONS



4

**Des mots pour le dire,
des mots pour le faire...**

SI ON DEVAIT DIRE LES CHOSES SIMPLEMENT, QUE DIRAIT-ON ?

**VIRAGE
INCLUSIF**

*Animatrice : Céline
POULET*



PCPE

Animatrice : Virginie HOAREAU

PLATEFORME

*Animatrice : Clarisse
MENAGER*

Conclusion

